

MAKHEIA GROUP

Société Anonyme

125, rue de Saussure
75017 PARIS

**Rapport des Commissaires aux Comptes sur la
réduction du capital en application de l'article
L. 225-209 du code de commerce**

Assemblée Générale Mixte du 21 juin 2019
10^{ème} résolution

A.N.G.

Membre de la Compagnie régionale des
Commissaires aux Comptes de Paris

8, rue de l'Isly
75008 Paris

Constantin Associés

Membre de la Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes de Versailles

6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

MAKHEIA GROUP

Société Anonyme

125, rue de Saussure
75017 PARIS

**Rapport des Commissaires aux Comptes sur la réduction
du capital en application de l'article L. 225-209 du code
de commerce**

Assemblée Générale Mixte du 21 juin 2019
10^{ème} résolution

A l'assemblée générale de la société Makheia Group,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de 24 mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10% du capital, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Paris et Paris-La Défense, le 4 juin 2019


Les Commissaires aux comptes

A.N.G.



Christophe NOS
Associé

Constantin Associés



Dominique LAURENT
Associé